

L'agriculture moderne, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, ne permet plus à la petite faune de plaine de couvrir ses besoins alimentaires tout au long de l'année. Le but est donc de procurer de la nourriture, composée de blé, aux perdrix et aux faisans, et qui profitera aussi à d'autres espèces (passereaux, colombidés...). Cet apport alimentaire doit être réparti sur l'ensemble du territoire.

Objectifs :

- Maintenir les oiseaux dans un bon état physique.
- Diminuer la mortalité hivernale.
- Fixer les couples de perdrix et les coqs faisans territoriaux au printemps.

1 agrainoir en service au printemps fixera 1 couple de perdrix

- Réduire les risques de prédation sur les poules qui couvent.
- Favoriser le choix du site de nidification.



Aménagement des territoires petit gibier

Où installer les agrainoirs ?



Pour les perdrix, les agrainoirs doivent être disposés en plaine, si possible le long des chemins ou entre deux parcelles agricoles, en rupture de paysage.

Ils doivent être accessibles facilement par la personne qui les remplit.

Tous les éléments fixes du paysage (buissons, haies, poteaux EDF ou téléphoniques) constituent des repères pour les perdrix et sont donc des endroits à privilégier.

Pour les faisans, les agrainoirs pourront être disposés à l'intérieur des boqueteaux, en lisières boisées ou dans les haies.

Nombre d'agrainoirs :

*Pour les perdrix, il faut 1 agrainoir pour 5 Ha de plaine, soit 20 agrainoirs pour 100 Ha.
Pour le faisan, il faut compter 1 agrainoir pour 5 Ha de territoire boisé.*

